



APPRECIATION QUALITATIVE

Harmonie et Equilibre (Sol'Aire) : dossier retenu pour le second tour

Prémices du programme, le concept architectural, typologie de vie :

La volonté d'un laboratoire d'idées autour du concept « habitat-immeuble-village » a séduit le comité d'évaluation, tant sur les aspects typologiques qu'environnementaux, sociaux et intergénérationnels. Cette notion villageoise au sein du projet est concrétisée par la générosité accordée aux zones communes et de rencontres, ainsi que par l'intégration de pièces multi-usages. L'importance accordée à l'intégration aussi bien physique que sociale (notamment par la collaboration avec la Fondation Emma Kammacher) du bâtiment à l'échelle du quartier est aussi appréciée.

Organisation de la coopérative et de l'équipe et référence :

L'association d'une coopérative participative rôdée (qui met en avant de solides références) avec une primo-coopérative composée d'habitants ayant un fort lien avec la Commune de Plan-les-Ouates, est également un atout fort du projet.

La collaboration et le mode de fonctionnement entre les deux entités auraient pu être mieux explicités par le biais d'un organigramme, mettant en exergue le rôle central des primo-coopérateurs d'Harmonie dans leur participation et leur implication à l'élaboration du projet. La Commune rappelle ici que le droit de superficie sera attribué à l'association et non seulement à un des membres et le comité d'évaluation verrait d'un bon œil une répartition équilibrée (parité) de la répartition des logements entre les deux coopératives.

Intégration des données de vie de quartier :

La vie sociale au sein de l'immeuble est le cœur même du projet. Les réflexions menées pour son prolongement dans la vie de quartier poursuivent cette ambition et proposent un programme ambitieux et varié, que le comité se réjouit de voir évoluer dans le projet du second tour.

Présentation du dossier :

Bon dossier et bien illustré